

AMÉNAGEMENTS

Les travaux de l'été

Page 5

L'ÉTÉ À COMPIÈGNE

Programme des activités

Pages 8, 9 & 11

CANTINES, ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Inscrivez votre enfant en ligne !

Page 16



www.compiegne.fr

COMPIÈGNE

NOTRE  VILLE

JUILLET-AOÛT 2017 - N°356 - www.compiegne.fr

Compiègne Plage

Pages 8 & 9



Masters de feu

Page 2



ÉVÈNEMENT

Ne manquez pas la 2^e édition des Masters de feu, le vendredi 8 septembre !

Les Masters de Feu sont de retour à l'hippodrome de Compiègne. Vendredi 8 septembre, ce concours international d'art pyrotechnique, événement unique en son genre, mettra en compétition dans un même spectacle trois artificiers parmi les meilleurs au monde. Un show pyrotechnique de deux heures à couper le souffle !



Plus de 12 000 spectateurs sont attendus pour cette deuxième édition des Masters de Feu, et face au public, à l'assaut du Master d'argent 2017, trois sociétés pyrotechniques européennes de renom s'affronteront pour nous offrir un spectacle époustouflant...

Une compétition de haute volée !

Dès la première édition, l'organisateur a frappé fort et les Masters de Feu ont su trouver leur public, pour le moins "ébloui" par la qualité des prestations des artificiers et le spectacle imaginé par Masters & Events Factory sous la direction artistique d'Edouard Grégoire. L'édition 2016 s'était en effet jouée à guichet fermé devant plus de 10 000 spectateurs.

L'opus 2017 saura sans nul doute ravir de nouveau le public. "Cette année, les Masters de Feu ont challengé les candidats sur le thème des "secrets des capitales européennes" confie l'organisateur. "Direction donc pour Bruxelles, Londres et Athènes ! Parmi les nombreux dossiers reçus, trois sociétés ont été retenues : la Belgique sera représentée par HC Pyrotechnics, l'Angleterre par Smart Pyrotechnics et la Grèce par Nanos Fireworks. Les Français d'ArtEventia assureront quant à eux les feux d'ouverture et de clôture hors compétition".

Ce soir-là, les trois sociétés à la renommée internationale s'affronteront artistiquement. Chaque concurrent disposera de quinze minutes pour exprimer sa vision musicale et picturale, en lien avec la capitale de son pays. Le jury, composé de professionnels de l'artifice, de personnalités du monde des arts et de la culture et de représentants du public tirés au sort, devra juger l'esthétique générale du spectacle, la synchronisation des figures, l'émotion qu'il dégage pour désigner le Master d'Argent 2017. Un vote qui tiendra compte de la magie opérée sur les spectateurs puisque cette année le public pourra voter sur internet. Le gagnant de cette édition 2017 sera alors qualifié pour la grande finale

du Master d'Or 2019 qui verra concourir les trois lauréats des Masters d'argent 2016 (la société italienne Parente), 2017 et 2018.

Des nouveautés

"Des moyens supplémentaires seront mis en œuvre pour améliorer le confort et la sécurité du public, notamment aux entrées de l'hippodrome. Dès l'ouverture des portes, plusieurs points de restauration accueilleront les spectateurs. Deux grands écrans seront également installés pour permettre à tous de profiter de la magie du spectacle" précise Evelyse Guyot, adjointe au maire déléguée aux fêtes et animations événementielles. "Tout sera mis en œuvre pour que cette soirée organisée avec le soutien de la Ville de Compiègne, soit non seulement féérique et exceptionnelle, mais aussi un véritable moment de convivialité".

Informations pratiques

Ouverture des portes de l'Hippodrome de Compiègne, le 8 septembre dès 18h

Informations et réservations : www.mastersdefeu.com

Tarifs

Tribune Carré Or : 92 euros comprenant coupe de champagne et plaid,
Tribune : 72 euros,
Chaise : 45 euros en tarif plein et 38 euros en tarif réduit (CE, enfant et adhérent carte privilège),
Gradin : 32 euros,
Pelouse : 20,80 euros en tarif plein et 17,80 euros en tarif réduit.

Les places sont en vente sur le site : www.mastersdefeu.com et dans les points de vente habituels. De nouvelles catégories sont proposées et les places Chaise et Tribune sont désormais numérotées.

Il est également possible de réserver en ligne sur le site officiel un accès PMR (Personne à mobilité réduite), une place de parking pour camping-car, son panier pique-nique pour la soirée ou encore le plaid Masters de Feu. ■



LES IMAGES DU MOIS



La Fête des crèches au Parc de Bayser, un moment convivial pour les enfants, nounous et parents.



◀ Les sites culturels compiégnais ouvrent leurs portes pour la Nuit des musées.

La Fête des voisins permet de nouer des liens entre habitants d'un même quartier, d'une même rue. Ici au Clos des Roses.



◀ Nos aînés en visite au Louvre Lens pour leur sortie annuelle.

Course solidaire, démonstrations sportives et prestations musicales étaient au programme de la Fête de Bellicart.



◀ Grand beau temps et une foule de badauds pour la 28^e Foire aux Fromages et aux Vins.

Le 1^{er} Mannequin Challenge organisé par les étudiants de Festupic interpelle les Compiégnois.



◀ Des rosiers offerts à Compiègne par Bury Saint-Edmunds pour célébrer les 50 ans de jumelage entre nos deux villes.

Concours d'orthographe : Salomé Mongalvy (CM2 à Saint-Germain), Estelle Manche (3^e à Jacques Monod) et Clémence Boulfroy (1^{ère} à Pierre d'Ailly) sont les grandes gagnantes de l'édition 2017.



Un été à Compiègne !



Cette année encore la ville de Compiègne vous offre un été tout en couleur. Au programme : du sport, de la culture et de la détente.

Compiègne Plage prendra ses quartiers d'été au parc de Bayser dès le 15 juillet. Toutes les activités proposées par les animateurs municipaux sont gratuites et cet été nous installons de nouveaux jeux pour les enfants qui pourront passer leur après-midi à s'amuser en toute sécurité.

Compiègne Plage, c'est aussi l'opportunité de se cultiver et de passer un moment en famille. Le Festival des Forêts propose un concert "Mikrokosmos" lors de la soirée d'ouverture de la plage et le Festival du film organise la projection en plein air de deux films grand public : "Intouchables" et "La Vache". Deux soirées barbecue vous permettront de prolonger vos journées en partageant le dîner en famille et avec des amis. Je vous invite à venir nombreux partager ces moments de convivialité !

Mais l'été permet aussi à ceux qui restent dans notre ville de découvrir les nombreuses disciplines sportives qui se pratiquent tout au long de l'année au sein des clubs sportifs. Rien de plus facile, dès 6 ans les enfants peuvent se présenter au début d'une activité et s'y initier. Vous trouverez tous les détails de cet été compiégnais dans le dossier qui lui est consacré.

Je profite de ces quelques mots pour remercier toutes les associations qui se mobilisent pour les vacances. Je pense particulièrement aux Sœurs Franciscaines qui proposent un séjour sur notre littoral et à la montagne en juillet et en août, à La Joie des Gosses qui organise des colonies et des camps de vacances en Bretagne et au Conseil de la Vie à Compiègne qui emmène 41 enfants à l'île d'Oléron en août.

Mais l'été, c'est aussi le moment de préparer la rentrée. Pour les services municipaux, pas de réelle pause, car l'ensemble des électriciens, menuisiers, plombiers, etc... sera dans les différents bâtiments municipaux pour réparer, améliorer, embellir notre quotidien de l'année à venir. Les écoles publiques profiteront de leur rafraîchissement annuel, les voiries seront améliorées avec en ligne de mire la sécurité, et les premiers travaux d'aménagement de la nouvelle voie d'accès au quartier du Camp des Sablons vont commencer dès la fin de la période estivale.

Merci encore à tous ces Compiégnois, membres d'associations ou employés municipaux qui se mobilisent tout au long de l'été pour nous faire profiter de Compiègne et des vacances comme il se doit.

Très bel été ensoleillé !

Philippe Marini
Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC

"Allô, Monsieur le Maire ..."
03 44 40 72 80

Vous pouvez joindre le sénateur-maire au téléphone, le lundi 18 septembre 2017 entre 8h30 et 9h30.

Retrouvez "L'actu en images" du Compiégnois sur :
www.compiègne.fr

S O M M A I R E

ÉVÈNEMENT	P2	EXPRESSION LIBRE	P13
IMAGES DU MOIS - ÉDITORIAL	P3	SÉCURITÉ	P14
AMÉNAGEMENTS	P5	VIE PRATIQUE	P15
SOCIAL-SOLIDARITÉ	P7	JEUNESSE	P16
DOSSIER : L'ÉTÉ À COMPIÈGNE, C'EST FUN !	P8, 9 & 11		

Babychou Services

La garde de vos enfants
en toute sérénité!






Babychou Services Compiègne
13, rue du Général Leclerc
60200 Compiègne
contacts60compiègne@babychou.com

Baby-Sitting occasionnel
Retour d'école ou de crèche
Garde à temps plein et partiel

09 86 11 23 39
www.babychou.com

Aide de la CAF - CESU acceptés - Réduction ou crédit d'impôt de 50%
dans les limites prévues à l'article 199 du code général des impôts

DÉPLACEMENTS TOUTES DISTANCES - AÉROPORTS ET GARES

VTC
SERVICE 7J/7
24h/24



GEFM
Voyageurs
Votre tranquillité voyage

Véhicule jusqu'à 8 places

Renseignements : 03 44 30 89 66

Parcours acrobatiques et hôtels insolites




GRIMP A L'ARB

Sans réservation
06 71 06 10 71
www.grimpalarb.fr
Direction Compiègne puis Vieux Moulin sur D547

Ouvert hors saison sur RDV
Pour les groupes adultes

Ouvert au public de mars à octobre
Tous les jours en juillet/août

Cœur de la Forêt
Camping de Pierrefonds



Réservation : 03 44 42 80 83
ou : www.lecoeurdelaforet.fr



Hébergements tout confort
pour une nuit ou plus...
Maisons de Hobbit,
dans les arbres,
Champignon, sur pilotis...

03 23 82 71 22

LE NID DANS LES BRUYÈRES



Réservation en ligne
www.leniddanslesbruyeres.fr

Vivez une expérience insolite et inoubliable

Réservation en ligne
www.leniddanslesbruyeres.fr

Soldes



Soldes



Soldes
DATES SELON ARRÊTÉ PRÉFECTORIAL



Soldes



Soldes

www.compiègne.grandlitier.com

Grand Litier
VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

FROMAGE et CHARCUTERIE et ÉPICERIE FINE
VIN et ANTIPASTI et ANCHOIS

SPÉCIALITÉS ITALIENNES

JAMBONS ESPAGNOLS



LA BODEGA
DU MARCHÉ



Ouvert du Mardi au Samedi
9h - 15h / 16h - 19h

SANDWICH Dimanche 11h - 13h30 **PIZZA**

PLAT du JOUR 12 Rue St Corneille 60200 Compiègne tel : 0344900550 **PÂTES FRAICHES**

AMÉNAGEMENTS

Travaux de l'été, c'est parti !

Chaque année, la période estivale est mise à profit pour réaliser les opérations de rénovation dans les équipements municipaux, notamment dans les écoles et les gymnases lorsque les locaux ne sont pas occupés. Il s'agit aussi d'avancer au maximum les grands chantiers et travaux de voirie d'envergure pour ne pas trop perturber la circulation à la rentrée. Point sur les aménagements de cet été.

Programme de rénovation dans les équipements municipaux

Plusieurs bâtiments communaux vont bénéficier de travaux de réfection.



- Des menuiseries extérieures en aluminium blanc seront installées dans les écoles élémentaires Pompidou B et maternelle Pompidou 1.

- Des travaux de rénovation de peinture dans l'intégralité des parties communes, des classes, et des sanitaires seront réalisés à l'école maternelle Pompidou 2. Pour l'école élémentaire Pompidou B, il s'agira uniquement de rénover les parties communes et sanitaires.

- Des travaux de voirie sont également planifiés dans les cours d'écoles :

- A l'école maternelle Pompidou 2, sera réalisée la reprise du réseau d'eau pluviale avec la création d'un puits d'infiltration ;
- A l'école élémentaire Robida A, deux regards du réseau d'eau pluviale seront rénovés ;
- Dans la cour de l'école Hammel, réfection du réseau d'eau ;
- Rénovation de voirie dans la cour arrière de l'école élémentaire Saint-Germain ;
- Travaux de purges de racines et reprise de voirie dans la cour de l'école Philéas Lebesgue ;
- Travaux de reprise de dalles dans la cour arrière de l'école Jeanne d'Arc.

- Des travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite seront réalisés pour faciliter l'accès aux toilettes de l'école élémentaire de Royallieu, ainsi que la rénovation complète des sanitaires des bâtiments 2 et 3 avec la création de rampes d'accès.

Réhabilitation d'aires de jeux



Les travaux de réhabilitation des aires de jeux concerneront la crèche Sainte-Elisabeth, les écoles maternelles Saint-Germain, Jacques Prévert et Fosse à Courrier.

Ces aménagements consisteront en la fourniture et la pose de sols souples, la fourniture et la pose de jeux et de mobiliers urbains.

Projet de requalification de voirie, rue de l'Oise

La rue de l'Oise est l'une des artères principales de la Ville, avec un trafic routier dense. L'état dégradé de la voirie et des espaces publics, dans la section comprise entre la rue du Chevreuil et le boulevard Gambetta, nécessitent d'importants aménagements.



Les travaux de requalification de voirie réalisés cet été constitueront une opportunité pour améliorer la capacité de stationnement avec la création d'une vingtaine de places en épi. Des conditions optimales de sécurité seront également apportées avec l'aménagement de plateaux surélevés. Enfin, une touche paysagère avec la plantation de beaux arbres d'ornement (liquidambers, aulnes,...) viendra agrémenter ce secteur des bords de l'Oise. Un programme de rénovation ponctuelle des chaussées est également prévu dans diverses rues de la ville.

Renforcement des réseaux électriques



Un programme de travaux de renforcement des réseaux basse tension et haute tension est en cours d'exécution jusqu'à la rentrée de septembre 2017. Il concernera les rues du Port à bateaux, Notre-Dame de Bon Secours, Winston Churchill, de Bouvines, square du Commandant Fournaise...

ZAC du Camp des Sablons

La première phase d'aménagement sera lancée à la rentrée de septembre.

Les travaux de voiries et réseaux de la nouvelle voie de contournement dénommée avenue de la Faisanderie et qui partira de l'avenue de Royallieu pour rejoindre le carrefour des Nations-Unies par l'intérieur du site, démarreront en septembre et se dérouleront en deux étapes jusque début janvier 2018. (voir les phases 1.1 et 1.2 ci-dessus).

Ces phases 1.1 et 1.2 pourront être inversées en fonction de l'organisation du chantier.

L'avenue de Marigny sera barrée pendant les travaux et sera définitivement interdite à la circulation par la suite pour devenir une voie douce.

Toujours dans le cadre de la ZAC du Camp des Sablons, des travaux d'enfouissement des réseaux dans l'avenue de Royallieu, entre les avenues Foch et de Verdun, seront lancés d'ici la fin de l'année.

Des réunions seront organisées pour informer les habitants des quartiers situés à proximité.

Camp de Royallieu



Trottoirs et parkings seront aménagés aux abords de l'EHPAD Carpe Diem Royallieu, rue Charles Gand fin juin-début juillet. L'ouverture de cet équipement est prévue pour le 1^{er} août 2017, avec une capacité de 48 lits en chambre particulière dont une unité Alzheimer de 14 lits, un accueil de jour de 6 places, un Pôle d'activités et de soins adaptés de 14 places.

Ecole d'Etat-Major



Les travaux de l'Ecole d'Etat-major vont se poursuivre cet été, d'une part avec l'aménagement de la Cour d'honneur et de la future rue Royale dans la continuité des travaux de pavages déjà effectués, et d'autre part avec la campagne de fouilles archéologiques dans la Cour d'Eylau. ■



Besoin d'aide à la maison ?

«Les services à la personne sont là pour vous simplifier la vie»



Garde d'enfant
Trajets
Aide aux devoirs
Ménage

50% de réduction d'impôts

Pour vous et vos enfants,
Proximité : une structure de taille humaine,
Adaptabilité : un service polyvalent
Sécurité : un personnel qualifié et encadré
Simplicité : un service « clé en main »

www.famillesrurales.org/dzofamilles

Pour nous contacter : **DZO FAMILLES**
36 rue de l'Oise à Compiègne

03 44 20 22 41

asso.dzofamilles@famillesrurales.org

Association loi 1901 agréée qualité N°SAP 504 438 052
Ouvre droit aux avantages fiscaux et prestation PAJE de la CAF

LitSalons

CENTRE RÉGIONAL DE LA LITERIE
SHOWROOM 300M²

LITERIE SALONS

Devis à domicile

OUVERTURE :
LUNDI 14h À 19h
MARDI AU SAMEDI
10h-12h / 14h-19h



1 rue Notre-Dame de Bon-Secours - 60200 COMPIEGNE 03 44 20 62 62 - www.litsalons.com

Cercle Hippique de Compiègne
avenue de l'Armistice
60200 Compiègne

CHC

tél. 03 44 40 18 50
tél. poney club : 03 44 40 02 02
mail : contact@chc60.fr

Courriel : contact@chc60.fr ou poney-club@chc60.fr



Venez découvrir les joies de l'équitation



Situés dans la Ville de Compiègne, avec un accès direct en forêt, le centre équestre et le poney club du CHC vous accueillent pour des cours de tous niveaux, des stages, des promenades, de la compétition ainsi que diverses animations...

Notre écurie de propriétaires vous permettra de profiter de nos installations, de la forêt, du Terrain Equestre du Grand Parc (10 min à cheval par la forêt) ainsi que des conseils avisés de Pascal Morvillers (ex cavalier olympique de CCE et international de CSO) Un partenariat avec l'Institution Guynemer a aussi permis l'ouverture d'une section sports études.

FORMATION DE MONITEURS D'ÉQUITATION

PENSEZ À VOTRE RÉINSCRIPTION DE SEPTEMBRE

INSCRIPTION POUR LE PONEY À PARTIR DE 4 ANS

EXCLUSIVITÉ



COMPIÈGNE CENTRE et GARE Réf.: F2451
APPARTEMENT 2 Pièces avec BALCON et PARKING sous-sol. Entrée séjour ouvrant sur balcon, cuisine, chambre (placé), sbs, wc indpts. Chauffage individuel PRÉVOIR RAFRAÎCHISSEMENT SUPERFICIE HAB 44,60 m² + balcon CHARGES courantes/an 609 € COPROPRIETE 98 lots principaux

NET VENDEUR 103 000 €
HONORAIRES AGENCE TTC 4 800 €
PRIX DE VENTE HAI 107 800 €
D.P.E : D - G.E.S. : C/11

EXCLUSIVITÉ



COMPIÈGNE dans JOLIE RÉSIDENCE Réf.: F2518
Exposé Ouest, APPARTEMENT 1 Pièce BALCON CAVE et PARKING ssol. Entrée (rangt), séjour ouvrant sur balcon 5,5m², vue sur jardins de la résidence, cuisine équipée ouvrt s/balcon, s.d'eau, wc indpts. Excellent emplacement. CALME, TRÈS LUMINEUX, IMPECCABLE. Chauffage central SUPERFICIE L.C. 35,83 m² CHARGES courantes 1110 € chauffage eau compris COPROPRIETE 43 lots principaux

HONORAIRES CHARGE VENDEUR 115 000 €
PRIX DE VENTE HAI
D.P.E : D - G.E.S. : E/51

EXCLUSIVITÉ



COMPIÈGNE plein Centre VILLE Réf.: F2524
3 min. à pied gare SNCF, 5 min UTC. Dans toute petite résidence récente pierre de taille, APPARTEMENT 2 Pièces + Cave - Entrée, séjour avec cuisine intégrée équipée, chambre, salle d'eau-wc. TRÈS FAIBLES CHARGES. VENDU LOCATAIRE EN PLACE EXCELLENTE RENTABILITE SUPERFICIE L.C. 35,66 m² CHARGES courantes/an 1092,35 € COPROPRIETE 17 lots principaux

NET VENDEUR 113 000 €
HONORAIRES AGENCE TTC 4 800 €
PRIX DE VENTE HAI 117 800 €
D.P.E : E - G.E.S. : B/9,9

EXCLUSIVITÉ



COMPIÈGNE Résidentiel Réf.: F2433
Dans petite résidence recherchée, GRAND APPARTEMENT 3 Pièces, Expo SO, BALCON d'angle, PARKING SS.sol. Hall entrée (vestiaire), séjour, cuisine ouverte équipée, dégagement, 2 chambres, salle d'eau, wc indpts. Chauffage individuel SUPERFICIE L.C. 78 m² CHARGES courantes/an 1587 € COPROPRIETE 29 lots principaux

NET VENDEUR 200 000 €
HONORAIRES AGENCE 4%TTC 8 000 €
PRIX DE VENTE HAI 208 000 €
D.P.E : E - G.E.S. : C/14

EXCLUSIVITÉ



COMPIÈGNE Tr. OR Réf.: F2514
SUPERBE APPARTEMENT 4 Pièces traversant PARKING Privé, CAVE. Entrée (vestiaire aménagé) Salon-salle à manger 31,5m², cuisine et arrière cuisine équipées, dégagement (Placards agencés) 2 chambres s.d'eau, wc, dressing équipé. SUPERFICIE L.C. 82,43 m² CHARGES /an 3070 € (chauffage eau inclus) COPROPRIETE 12 LOTS PRINCIPAUX LUXUEUSE RENOVATION

NET VENDEUR 255 000 €
HONORAIRES AGENCE 3,76%TTC 9 600 €
PRIX DE VENTE HAI 264 600 €
D.P.E : D - G.E.S. : E/48

EXCLUSIVITÉ



À 5 min du centre de COMPIÈGNE Réf.: F2525
MAISON de BOURG pierre entièrement remaniée sur 327 m² clos murs SANS VIS-À-VIS et au CALME. Entrée salon salle-à-manger, salon TV, Cuisine spacieuse ouvrant sur terrasse et jardin sud, s.bains + douche, wc indpts, chaudière. Étage : 3 chambres, nbreux rangements. BUREAU indpt dans jardin ATELIER, GARAGE, CAVE voûtée. DES PRESTATIONS HAUT DE GAMME SOIGNÉES.

NET VENDEUR 323 400 €
HONORAIRES AGENCE 3,43% TTC 11 100 €
PRIX DE VENTE HAI 334 500 €
D.P.E : D - G.E.S. : E/37



À 5 minutes de l'A1 Réf.: F2508
MAISON d'ARCHITECTE éditée sur 1900 m² terrain au calme. Construction traditionnelle sur SS.sol total. Environ 165 m² habitables vous offrant : au R.dc : entrée séjour-salon (39 m²), cuisine équipée office (pouvant être transformé sd'eau), 2 chbres, wc. À l'Étage : 3 Chbres, Sbs, wc, lingerie, distribués par grand palier, 1 chbre parent, avec salle d'eau-wc privative. SS.sol : garage 2 vies, atelier, buanderie, rangt. BEAUX VOLUMES. PRESTATIONS DE QUALITE CALME ET LUMIERE.

NET VENDEUR 275 000 €
HONORAIRES AGENCE 3,64% TTC 10 000 €
PRIX DE VENTE HAI 285 000 €
D.P.E : E - G.E.S. : C/12

EXCLUSIVITÉ



Entre COMPIÈGNE et NOYON Réf.: F2472
MAISON DE PAYS 1878 en pierre de taille avec belle dépendance brique dans le jardin. L'ensemble sur 950 m² de terrain. À 15 minutes A1 seulement. À RESTAURER entièrement.

NET VENDEUR 90 000 €
HONORAIRES AGENCE TTC 4 800 €
PRIX DE VENTE HAI 94 800 €
D.P.E : / - G.E.S. : /



COMPIÈGNE Centre VILLE Réf.: F2522
MAISON de VILLE années 30 rénovée, élevée sur 172 m². Elle comprend : au rez-de-chaussée : Entrée séjour, salon traversant ouvrant sur terrasse bois, cuisine équipée, wc. À l'étage : palier desservant 3 chambres, sbains-wc, lingerie. Dans les combles : palier, 2 chambres, sbains-wc. GARAGE, chaudière, buanderie, cave, pièce de jeux. AU CALME. LUMINEUSE ET SPACIEUSE.

NET VENDEUR 500 000 €
HONORAIRES AGENCE 2,80% TTC 14 000 €
PRIX DE VENTE HAI 514 000 €
D.P.E : D - G.E.S. : E/42,7



Entre COMPIÈGNE et SENLIS Réf.: F2520
BELLE MAISON ancienne pierre réhabilitée dans parc 3366 m² clos bordée par petit rû. De plain pied : Entrée, salon-séjour (cheminée) 63 m² traversant E/O ouvrant sur terrasses. Cuisine équipée, bureau, office et buanderie, salle de bains+dche, wc indpts. À l'étage : un palier (nbreux placds) dessert 5 chbres dont 2 attenantes Sd'eau-wc. GARAGE, CAVE voûtée, ABRI bois-jard, CHALET, PUIITS. UN HAVRE DE PAIX à l'abri des regards et tout à proximité immédiate.

NET VENDEUR 460 000 €
HONORAIRES AGENCE 2,93% TTC 13 500 €
PRIX DE VENTE HAI 473 500 €
D.P.E : D - G.E.S. : E/46



à 2% d'honoraires seulement !*

*4800 € TTC jusqu'à 120 000 €

Marie-Françoise BOURDELLE
11 rue des Gourneaux 60200 COMPIÈGNE
Tél. 03 44 36 77 64
compiegne@4immobilier.tm.fr



www.4immobilier.fr

SOCIAL-SOLIDARITÉ

Le service de pédiatrie du Centre Hospitalier Compiègne-Noyon prend des couleurs

A l'initiative du Conseil départemental des jeunes qui souhaitait améliorer le quotidien des enfants hospitalisés et des équipes soignantes du Centre Hospitalier Compiègne-Noyon, le projet "Une belle vie en couleurs" est né. Aujourd'hui, 13 décors ornent les murs du service de pédiatrie, pour le plus grand plaisir des jeunes malades et du personnel soignant.



Le projet "Une belle vie en couleurs" initié par le Conseil départemental des jeunes, a récemment été inauguré au Centre Hospitalier Compiègne-Noyon.



Les jeunes issus de 18 collèges de l'Oise, dont 6 de Compiègne, se sont réunis à plusieurs reprises sous la houlette de Nadège Lefebvre, vice-présidente du Conseil départemental chargée de la ruralité et des services publics et élue marraine de la commission "L'Oise solidaire" : "Très vite, une cohésion de groupe s'est installée et tous ont eu à cœur de travailler en faveur des enfants. Plusieurs idées ont alors émergé et suite à leur rencontre avec la Fondation pièces jaunes, un projet a été arrêté : œuvrer en faveur des jeunes hospitalisés en redonnant des couleurs au service de pédiatrie du Centre Hospitalier Compiègne-Noyon". Un thème fédérateur pour tous les enfants a ensuite été choisi : "les animaux", ainsi que la technique sous forme d'origami.

Un projet collectif

Pour la réalisation des décors, les jeunes ont pu bénéficier de l'encadrement technique de Gauthier Pierard, illustrateur gra-

phiste professionnel qui a bien voulu les accompagner dans leur projet. Services techniques du Conseil départemental et du Centre Hospitalier se sont également mobilisés pour mener à bien cette initiative : découpage et peinture de panneaux en bois pour les uns, nettoyage et rénovation des murs du service de pédiatrie pour les autres, afin de mettre davantage en valeur le travail réalisé. Les jeunes collégiens ont également reçu le soutien et l'accompagnement du personnel du service de pédiatrie : visite des lieux pour recueillir les informations nécessaires à la mise en œuvre de leur projet, mise à disposition de salles et de lieux de stockage,...

Plus de 30 heures de travail ont été nécessaires pour la réalisation des tableaux et la création de décors au pochoir, 13 tableaux qui mettent aujourd'hui de la couleur et de la gaieté dans le quotidien des 50 enfants accueillis au sein du service de pédiatrie du Centre Hospitalier Compiègne-Noyon. ■

Le studio d'enregistrement des Picantins, rénové par des jeunes Compiégnois



C'est dans le cadre d'une action citoyenne menée durant les vacances de février, que cinq jeunes Compiégnois ont effectué des travaux de rénovation au sein du studio d'enregistrement des Picantins, un local municipal appartenant à la salle Dubillot, quai du Clos des Roses. "Il s'agissait de réhabiliter la salle principale du studio, contiguë à la salle d'enregistrement destinée aux jeunes chanteurs qui souhaitent se produire sur scène et enregistrer leurs textes sur des musiques de leur choix" précise Oumar Ba, adjoint au maire chargé de l'Intégration et du respect des diversités. "Ces travaux ont été lancés à l'initiative d'Ahmed Lhadi, médiateur culturel au service Politique de la Ville".

Cette pièce, désormais plus attractive, sera utilisée par les groupes de musique qui créent leurs visuels : photos, vidéos. "A moyen terme, il est prévu qu'Ahmed Lhadi puisse l'investir davantage pour un travail d'accompagnement renforcé des artistes locaux (rencontres, échanges, voire répé-

titions)" souligne l'élu. "Cette démarche s'inscrit dans le cadre du renforcement de la médiation culturelle, en utilisant la musique comme outil pour favoriser la rencontre interculturelle".

Les jeunes Compiégnois participent actuellement à différentes actions citoyennes, en vue d'un séjour au Sénégal en novembre pour un chantier de solidarité internationale, où ils contribueront notamment à la rénovation d'une garderie. La participation à la rénovation du studio leur a permis d'être sensibilisés aux bonnes pratiques en matière de travaux et de rénovation de bâtiments.

Les services techniques de la Ville sont également intervenus sur le site pour le gros œuvre : rénovation de la façade, pose d'enduit et de peinture, travaux de plomberie et pose d'un nouvel évier, travaux de serrurerie et de menuiserie.

Coût des travaux : 3 100 € ■

Une intervenante sociale à votre écoute dans les locaux du Commissariat de Police

Placée sous la responsabilité du Service social de la Mairie de Compiègne, Myriam Vilette exerce ses fonctions depuis janvier dernier dans les locaux du Commissariat de Police, 41 rue Saint-Germain.



"Mon rôle consiste à accompagner celles et ceux qui déposent une main courante, une plainte au Commissariat de Police et qui réfléchissent à l'idée d'entamer une procédure pénale" explique Myriam Vilette. "Mon intervention s'inscrit dans une dynamique permettant d'offrir une réponse rapide à la personne se présen-

tant au commissariat, sur la base d'une écoute approfondie de sa demande et d'une compréhension globale de la situation".

Dans 95% des situations rencontrées, les problématiques sont à caractère intra-familial. Elles concernent principalement des

conflits liés à la séparation du couple avec des différends au sujet de la garde des enfants, des problématiques liées aux mineurs (difficultés éducatives, addictions, mineurs violents, actes de délinquance), des violences conjugales ou intra-familiales. Dans une moindre mesure, il s'agit de conflits de voisinage, de problèmes liés au logement ou encore de difficultés d'ordre psychiatrique et/ou administratif.

Après avoir évalué la nature des besoins sociaux, Myriam Vilette adapte sa mission qui peut aller de la simple écoute et aide de proximité apportée à la personne en détresse, avec des conseils éducatifs, une information technique, une action de soutien et d'orientation, à la mise en lien de la personne reçue avec les partenaires extérieurs quand l'opportunité d'une intervention spécialisée doit être envisagée. "Les orientations sont diverses, certaines situations nécessitant une pluralité de prises en charge" souligne Myriam Vilette. "Il peut être nécessaire de faire appel à des associations comme Ecoute et Vous, Réagir, le CIDF, aux services de la Justice, à la Police, aux services sociaux de la Ville et du Département, aux services de la

santé, du logement, à l'Education Nationale,... Un relais est organisé avec les partenaires extérieurs dans un souci de faire évoluer favorablement les situations et de prévenir leur dégradation".

Dans les situations de danger ou de grande détresse, une aide aux victimes et un réconfort moral sont apportés. Par l'action de l'intervenante sociale, le dépôt de plainte peut être facilité.

L'intervenante sociale joue également un rôle pour prévenir la délinquance chez les mineurs, notamment en favorisant la mise en synergie des actions des différentes institutions compétentes et en participant aux cellules de veille.

Les entretiens sont gratuits et confidentiels. Myriam Vilette reçoit les lundis des semaines impaires, les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 12h45 à 16h45, au Commissariat de Police, 41 rue Saint-Germain à Compiègne, sur rendez-vous au 03 44 36 37 31 ou 06 31 48 18 79. (Une pièce d'identité vous sera demandée à l'accueil du Commissariat). ■

DOSSIER



L'ÉTÉ À COMPIÈGNE, C'EST FUN !

Avec les beaux jours, vient le temps des vacances. Qu'elles soient synonymes de détente ou de loisirs actifs, ceux qui seront à Compiègne en juillet et août trouveront sur place de quoi se distraire. Un vaste programme d'activités, de découverte vers de nouveaux horizons, ou tout simplement des moments de farniente et de joie entre amis leur sont proposés.

Compiègne Plage fait le plein de nouveautés

Du 15 juillet au 20 août, l'opération Compiègne Plage étend son dispositif avec de nouvelles activités et un objectif : faire découvrir de nouvelles disciplines sportives et culturelles aux plus jeunes pour susciter des vocations.

• Du lundi au dimanche inclus, de 13h à 20h, venez nombreux profiter des installations mises à votre disposition dans le magnifique cadre du Parc de Bayser : bac à sable (réservé aux plus jeunes), tables de ping-pong, terrains de sports pour s'adonner au beach soccer, sandball, beach-volley, beach rugby, volleyball, beach tennis, jeux de ballons, à la course d'orientation, la pétanque, la gymnastique ou encore à l'athlétisme ou au badminton. Cette année également, deux structures gonflables seront installées sur le site pour les moins de 10 ans : le ventriglisse, un toboggan avec point d'eau qui, déjà l'an passé, a

fait le bonheur des plus jeunes, et surtout une nouvelle structure gonflable qui regroupera des activités multiples : mur d'escalade, toboggan et parcours d'obstacles.

Les activités seront encadrées par 9 animateurs et un directeur mais seuls les enfants accompagnés de leurs parents pourront participer aux différentes activités proposées dans le cadre de Compiègne Plage. Les enfants seront sous la responsabilité des parents qui pourront notamment profiter des transats mis à leur disposition.

Un espace de restauration sera également prévu avec la vente de sandwiches et de boissons pour pouvoir profiter d'une journée entière de vacances au sein de Compiègne Plage.

• Les temps forts

- Samedi 15 juillet, lors de l'inauguration de Compiègne Plage, le Chœur Mikrokosmos programmé dans le cadre du Festival des Forêts le 16 juillet à l'Abbatiale de Saint-Jean-aux-Bois, se produira exceptionnellement au Parc de Bayser. Un moment merveilleux accessible à tous gratuitement.

- Les 21 juillet et 11 août, deux nocturnes sont programmées avec le Festival du Film qui, comme l'an dernier, proposera deux projections en plein air sur écran géant. Dès 20h, les Compiégnois seront accueillis en musique pour patienter jusqu'au coucher du soleil et profiter pleinement de cette soirée conviviale en famille.

Les films diffusés cette année ont été choisis par le public. Il s'agit de "Intouchables" et de "La vache", ce dernier ayant été largement plébiscité par les Compiégnois.

- Les 23 juillet et 6 août : L'équipe d'animation vous propose deux soirées barbecue pour vous permettre de profiter de la douceur estivale autour d'un dîner convivial.

- Dimanche 20 août, la journée de clôture sera l'occasion de remettre des coupes aux jeunes ayant remporté les différents tournois ou défis proposés tout au long de Compiègne Plage, le tout en musique.

Renseignements au 03 44 20 91 76. Gratuit pour tous.

Pour des vacances réussies avec les centres de loisirs



Une centaine d'animateurs qualifiés et directeurs de centres a été recrutée pour accueillir dans les meilleures conditions les jeunes vacanciers, du 10 au 28 juillet et du 31 juillet au 30 août, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h, du lundi au vendredi.

Un large éventail d'activités sportives, culturelles et ludiques, adaptées à chaque tranche d'âge, de 3 à 16 ans, leur sera proposé. Au programme notamment : de grands jeux dans les parcs de la ville, des sorties vélos, en forêt de Compiègne, à la base nautique et à la ferme, des activités manuelles, des rencontres inter-centres. Des campings à la Faisanderie, Attichy et Pierrefonds seront également proposés aux 6-12 ans. Un projet de camp à la mer est en préparation en juillet pour les ados qui seront rattachés au centre Hammel. Et pour clore les centres de juillet et août, une surprise collective pour tous les enfants !

De quoi passer des vacances joyeuses dès le plus jeune âge et satisfaire la soif d'aventure des plus grands !

Possibilité de manger à la cantine le midi, sur réservation 48h à l'avance.

Les centres seront fermés les vendredi 14 juillet et mardi 15 août.

Renseignements au 03 44 40 72 85.

➤ Dans les centres municipaux

Parce que les plus jeunes débordent d'énergie et de soif de découvertes, les centres municipaux proposent aux enfants dès l'âge de 6 ans, un riche programme d'activités culturelles, sportives et de divertissement, dans les différents quartiers de la ville.

Initiation aux percussions, atelier théâtre, activités manuelles, découverte du patrimoine culturel compiégnais, activités nautiques, challenge sportif, actions citoyennes et environnementales comme le nettoyage de la forêt en lien avec l'ONF, atelier de création de bacs à compost, atelier de prévention routière en vélos, initiation aux gestes qui sauvent, ou encore atelier santé pour lutter contre les conduites addictives... il n'est pas question de s'ennuyer dans les centres municipaux de quartiers cet été.

Renseignements au Centre municipal Anne-Marie Vivé : 03 44 20 71 00.

Des séjours pour les jeunes

La Joie des Gosses et le Conseil de la vie à Compiègne organisent, en partenariat avec la Ville et le Commissariat général à l'égalité des territoires (État), des séjours pour les jeunes. Ainsi dans le cadre du séjour mis en place par le Conseil de la Vie à Compiègne, 41 enfants issus des quartiers populaires de Compiègne pourront aller à la découverte de l'île d'Oléron pendant 13 jours, du 4 au 16 août. Ils pourront vivre une expérience extraordinaire et découvrir de nouveaux horizons, avec pour thématique "une sensibilisation à l'environnement et au tri des déchets". Baignade, visites du zoo de Royan et de Fort Boyard en bateau, balade à dos d'âne, grands jeux seront également au programme. Renseignements au Centre municipal Anne-Marie Vivé au 03 44 20 71 00.

A la découverte de nouveaux talents

Des animations auront lieu durant l'été en pied d'immeubles. Elles seront menées par l'association Culture pour tous, en partenariat avec la Ville et les associations locales. Le but est d'aller à la rencontre des habitants, à la recherche de nouveaux talents au sein des quartiers de la ville. Les dates et la programmation peuvent être consultées sur la page Facebook Actions Politique de la Ville Compiègne.

➤ Dans les bibliothèques et musées

Bibliothèque de Bellicart

- Samedi 8 juillet de 15h30 à 16h30 : Contes et Cie. L'association Bulle et Cie propose une lecture d'albums suivie d'une activité manuelle pour les 3 à 6 ans. Bibliothèque Jacques Mourichon
- Mercredi 5 juillet de 10h à 11h : Les lectrices de Grandir Ensemble proposent des séances de lecture à voix haute (comptines...) pour les tout-petits dès la naissance.
- Mardis 11 et 18 juillet de 14h30 à 16h30 : Ateliers Tétroks.



Animation jeunesse sur tablette numérique. Les enfants de 8 à 12 ans pourront découvrir l'univers de petits personnages extraordinaires qu'il s'agira d'apprivoiser.

Cyber-bases

Juillet :

Cyber-base Bellicart ouverte du lundi 2 juillet au vendredi 28 juillet (Pompidou fermée)
Lundi et vendredi : 9h00/12h30 et 14h00/17h45
Mardi, mercredi, jeudi : 14h00/17h45

Août :

Cyber-base Pompidou ouverte du lundi 31 juillet au vendredi 25 août (Bellicart fermée)
Lundi et vendredi : 9h00/12h30 et 14h00/17h45
Mardi, mercredi, jeudi : 14h00/17h45

En juillet et août, les espaces cyber-base du Clos des Roses et de Mourichon seront ouverts en accès libre, durant les horaires d'ouverture du centre municipal Anne-Marie Vivé et de la bibliothèque Mourichon.

L'ensemble des espaces Cyber-base sera fermé du lundi 28 août au vendredi 1^{er} septembre, pour maintenance.

Musée de la Figurine Historique

- Mardi 11, Mercredi 12, Jeudi 13 juillet de 10h à 12h
- Mardi 22, Mercredi 23, Jeudi 24, Vendredi 25, Mardi 29 et Mercredi 30 août, de 14h à 16h

Le musée sous les drapeaux, pour les enfants de 6 à 12 ans. Découverte des drapeaux et étendards dans les collections du musée, suivie d'un atelier de création.

6 € de participation. Maximum 10 enfants par séance.

Renseignements et réservations : 03 44 20 26 04

Musée Antoine Vivenel

- Mardi 11, Mercredi 12, Jeudi 13, mardi 17 et mercredi 18 juillet de 14h à 16h
- Mardi 22, Mercredi 23, Jeudi 24 et Vendredi 25 août de 10h à 12h

Fibules antiques, fibules en toc, pour les enfants de 7 à 12 ans. Découverte de cet ancien accessoire de mode dans les collections du musée, suivie d'un atelier de création d'une broche remise au goût du jour.

6 € de participation. Maximum 10 enfants par séance.

Renseignements et réservations : 03 44 20 26 04

➤ Le Festival des Forêts, une idée de sortie en famille !

Pour les mélomanes en herbe, le Festival propose des concerts "jeune public" et les ateliers des P'tites zoreilles.



Concert jeune public

Les concerts jeune-public sont gratuits pour les enfants de moins de 12 ans et sont suivis d'un goûter!

- Samedi 15 juillet à 16h : Alice au pays de l'orgue à l'Abbatiale de Saint-Jean-aux-Bois.

Ateliers des P'tites zoreilles

A Compiègne, Bibliothèque Saint Corneille, salle Michèle Le Chatelier, de 16h à 17h30 :

- Mercredi 5 juillet : La forêt danse avec Estrella Serrano, danseuse
 - Mercredi 12 juillet : Conte de la forêt avec Sébastien Guez, musicien
- Tarif : 6 euros

Ateliers de sensibilisation artistique



Pour les 4-10 ans. Pendant que les adultes assistent au concert de 18h, les enfants découvrent la musique en s'amusant !

A Saint-Jean-aux-Bois, de 17h45 à 20h :

- Dimanche 9 juillet : Sons des animaux fantastiques de la forêt avec Xavier Méchali, musicien
- Dimanche 16 juillet : Musique en forêt avec Sébastien Guez, musicien

Renseignements au 03 44 40 28 99

www.festivaldesforets.fr

➤ Partez en vacances !

• Les Sœurs Franciscaines proposent pour les filles uniquement :

- un séjour sur les côtes de la Manche, à Cosqueville pour les CP, CE1, CE2, du 5 au 26 juillet

- un séjour dans les côtes d'Armor, au Val-André pour les CM1, CM2, du 5 au 26 juillet

- un séjour en Bretagne, à Crozon pour les élèves de collège et lycée du 5 au 26 juillet.

- un séjour à la montagne pour les 6-16 ans, au Col de la Fry en Haute-Savoie, du 28 juillet au 31 août (familles acceptées également).

- un camp spirituel pour les familles, au Val-André, du 31 juillet au 11 août.

Renseignements au 03 44 23 21 14

• La Joie des Gosses organise des colonies pour les 6-11 ans et des camps pour les 12-15 ans, du 14 au 30 juillet et du 31 juillet au 6 août en Bretagne.

Renseignements au 03 44 20 37 37 ou lajoiedesgosses@wanadoo.fr. ■

Stages multisports



Date limite d'inscription le 30 juin

Différentes activités sportives sont proposées en partenariat avec des clubs compiégnais :

- Pour les 7-9 ans du 10 au 13 Juillet.
- Pour les 10-13 ans du 17 au 21 Juillet.

Initiation payante.

Renseignements au 03 44 40 72 49

Piscine de Mercières

Du 10 juillet au 3 septembre, la piscine de Mercières est ouverte au public :

• Lundi au vendredi de 9h à 13h15 et 14h à 17h15, le soir 18h à 20h30

• Samedi de 9h à 13h15 et de 14h à 18h45

• Dimanche de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30

Gratuit pour les moins de 5 ans accompagnés d'un adulte

→ Fermée du 26 juin au 9 juillet inclus, ainsi que les 14 juillet et 15 août.



Amélioration
entretien
de l'habitat

PERSPECTIVES PEINTURE

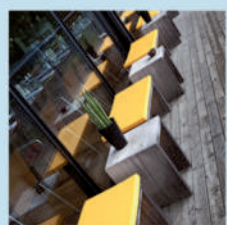
Perspectives Peinture
réalise tous vos projets !

Tél : 03 44 87 29 73
www.perspectivespeinture.com

214 -224 rue de Néry 60320 BETHISY SAINT PIERRE



Peinture / Décoration
Revêtements de sols / Parquet
Vitrification
Ravalement de façades



SANOFI



SANOFI,
UN LEADER MONDIAL DES SCIENCES DE LA VIE engagé pour prévenir, traiter les maladies et accompagner les populations à travers le monde.



Sanofi Compiègne

56 route de Choisy au Bac - BP 90509
60205 Compiègne cedex
Tel : 03.44.38.44.38- Fax : 03.44.40.49.49
@mail : compiègne@sanofi.com



Le site de Compiègne est spécialisé dans la fabrication et le conditionnement des médicaments de formes solides orales (comprimés, gélules et poudres).

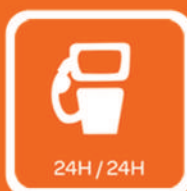
55% de sa production sont exportés vers tous les marchés mondiaux dont les Etats-Unis (agréé FDA) et le Japon.

Pour plus d'informations sur notre Groupe, consultez notre site www.sanofi.com



6, avenue de l'Europe
60280 Venette

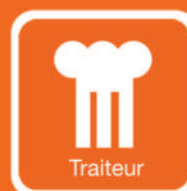
Tél : 03 44 90 52 79



24H / 24H



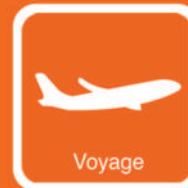
Restaurants



Traiteur



Location



Voyage



Distributeur automatique

Et bien d'autres services

HORAIRES

HYPER :
Lundi au jeudi
8h30 - 21h30
Vendredi
8h30 - 22h00
Samedi
8h30 - 21h00

LES BOUTIQUES :
Lundi au jeudi
8h30 - 20h30
Vendredi
8h30 - 20h30
Samedi
8h30 - 20h00



**RETROUVEZ NOTRE
UNIVERS BIO !**

Carrefour



40 BOUTIQUES ET RESTAURANTS
centrecommercialvenette.fr • Retrouvez-nous sur



DOSSIER (SUITE)

➤ Été des jeunes

Du 10 juillet au 1^{er} septembre, Initiation gratuite par les clubs compiégnais. Sans rendez-vous et en libre accès. Les mineurs non-accompagnés sont priés de fournir une attestation parentale.

Pour toutes les activités, pensez à se munir d'une bouteille d'eau et d'une tenue de sport adaptée

▶ JUILLET

- **AÏKIDO** à partir de 6 ans
Les samedis, du 8 au 29 juillet, de 14 h à 16 h
Gymnase Ferdinand Bac - Rue Othenin
- **ATHLÉTISME (VGA)** pour les 11-18 ans
Les mercredis 12, 19 et 26 juillet et les jeudis 13, 20 et 27 juillet, de 14h à 15h30
Stade Paul-Petitpoisson - rue Albert Robida
Se munir de baskets, un short et une bouteille d'eau
- **BOXE ANGLAISE (ROC)** à partir de 10 ans
Les mardis et jeudis du 11 au 20 juillet
de 16h30 à 18h00 - Gymnase Ferdinand Bac - Rue Othenin
Prévoir des chaussures propres
- **DANSE (Street Jazz, Hip Hop, Reggae ou Break Dance)** à partir de 6 ans
→ mercredi 28 juin :
*19h-20h: hip-hop 10-13 ans (gymnase escalade, collège Lacroix-Saint-Ouen)
*20h15-21h45: Street-jazz, ados/adultes avancés (salle de danse de Venette, rue des martyrs)
→ vendredi 30 juin :
*18h-19h15: hip-hop ados/adultes, débutants/intermédiaires
*19h15-20h30: hip-hop ados/adultes, avancés
*20h30-21h45: ragga dance hall, dès 15 ans, tous niveaux
Salle de danse de Venette, rue des martyrs

→ samedi 1^{er} juillet :

- *10h-11h: hip-hop, 6/9 ans
 - *11h-12h45: break dance, ados/adultes, chorégraphie
 - *12h45-13h30: break dance, ados/adultes, Battle
- Salle de danse de Venette, rue des martyrs
- **ESCRIME** à partir de 6 ans
Lundi 10, mardi 11 et mercredi 12 juillet
De 10h à 12h et de 14h à 16h - Gymnase avenue de Huy
Se munir de gants, d'un pantalon de survêtement solide, d'un jean ou d'un bermuda/short avec de grandes chaussettes de foot pour protéger les jambes, chaussures de sport en salle et un tee-shirt de rechange.
 - **GYMNASTIQUE** pour les 6-12 ans, maximum 10 personnes
10 juillet de 17h à 18h Gym garçons
11 juillet de 17h à 18h Gym Filles
12 juillet de 17h à 18h Trampoline
13 juillet de 17h à 18h Tumbling
17 juillet de 17h à 18h Gym garçons
18 juillet de 17h à 18h Gym Filles
19 juillet de 17h à 18h Trampoline
20 juillet de 17h à 18h Tumbling
21 juillet de 17h à 18h Gym Acrobatique
Gymnase des Jardins - Avenue du Général Weygand
Réservation des places au 06 34 07 46 78 (Pascal Duprez Diplômé CQP)
 - **KARATÉ / JUDO / TAI-JITSU (ARTS MARTIAUX COMPIÉGNOIS)** à partir de 6 ans
Les samedis 8, 15, 22 et 29 juillet, de 10h à 12h
Gymnase Robida - rue Rouget de Lisle
Se munir d'un survêtement et de chaussettes propres
 - **PLONGÉE SOUS-MARINE** à partir de 8 ans et adultes
Tous les samedis du 8 au 29 juillet, de 9h30 à 13h
Piscine de Mercières - Baptêmes de plongée gratuits.
Autorisation parentale pour les mineurs à remplir sur place.
 - **PONEY** pour les 5-12 ans
Le 31 juillet, de 9h30 à 12h15
Au centre équestre poney club de Baugy
Pantalon, polo manches longues, chaussures fermées.

- **TENNIS DE TABLE** tous les âges
Les 11 et 13 juillet, de 14h à 16h
Gymnase Ferdinand Bac

▶ AOÛT

- **BADMINTON** à partir de 9 ans
Du 21 au 25 août et du 28 août au 1^{er} septembre, de 14h à 17h
Gymnase Charles de Gaulle
Tenue de sport et baskets de salle
Présents à Compiègne Plage les 17 & 18 août, de 14h à 17h
- **GYMNASTIQUE** pour les 6-12 ans, maximum 10 personnes
21 août de 17h à 18h Gym garçons
22 août de 17h à 18h Gym Filles
23 août de 17h à 18h Trampoline
24 août de 17h à 18h Tumbling
25 août de 17h à 18h Gym acrobatique
Gymnase des Jardins - Avenue du Général Weygand
Réservation des places au 06 34 07 46 78 (Pascal Duprez Diplômé CQP)
- **HANDBALL** pour les 6-14 ans
Du 1^{er} au 31 août, les mardis et jeudis de 14h à 16h
Gymnase Tainturier
- **PONEY** pour les 5-12 ans
Du 1^{er} au 4 août de 9h30 à 12h15
Pantalon, polo manches longues, chaussures fermées.
Au centre équestre poney club de Baugy
- **PLONGÉE SOUS-MARINE** à partir de 8 ans et adultes
Tous les samedis du 5 août au 2 septembre, de 9h30 à 13h
Piscine de Mercières - Baptêmes de plongée gratuits.
Autorisation parentale pour les mineurs à remplir sur place.
- **TENNIS DE TABLE** tous les âges
Les 29 et 31 août, de 14h à 16h
Gymnase Ferdinand Bac
- **VOLLEY** pour les 8-16 ans
Du lundi 21 août au 1^{er} septembre, de 14h à 17h00 -
Gymnase du manège
Rue Dame Segaude (Tenue de sport). ■

RESTAURANT

la Table d'Elisa



VIANDES, POISSONS ET FRUITS DE MER

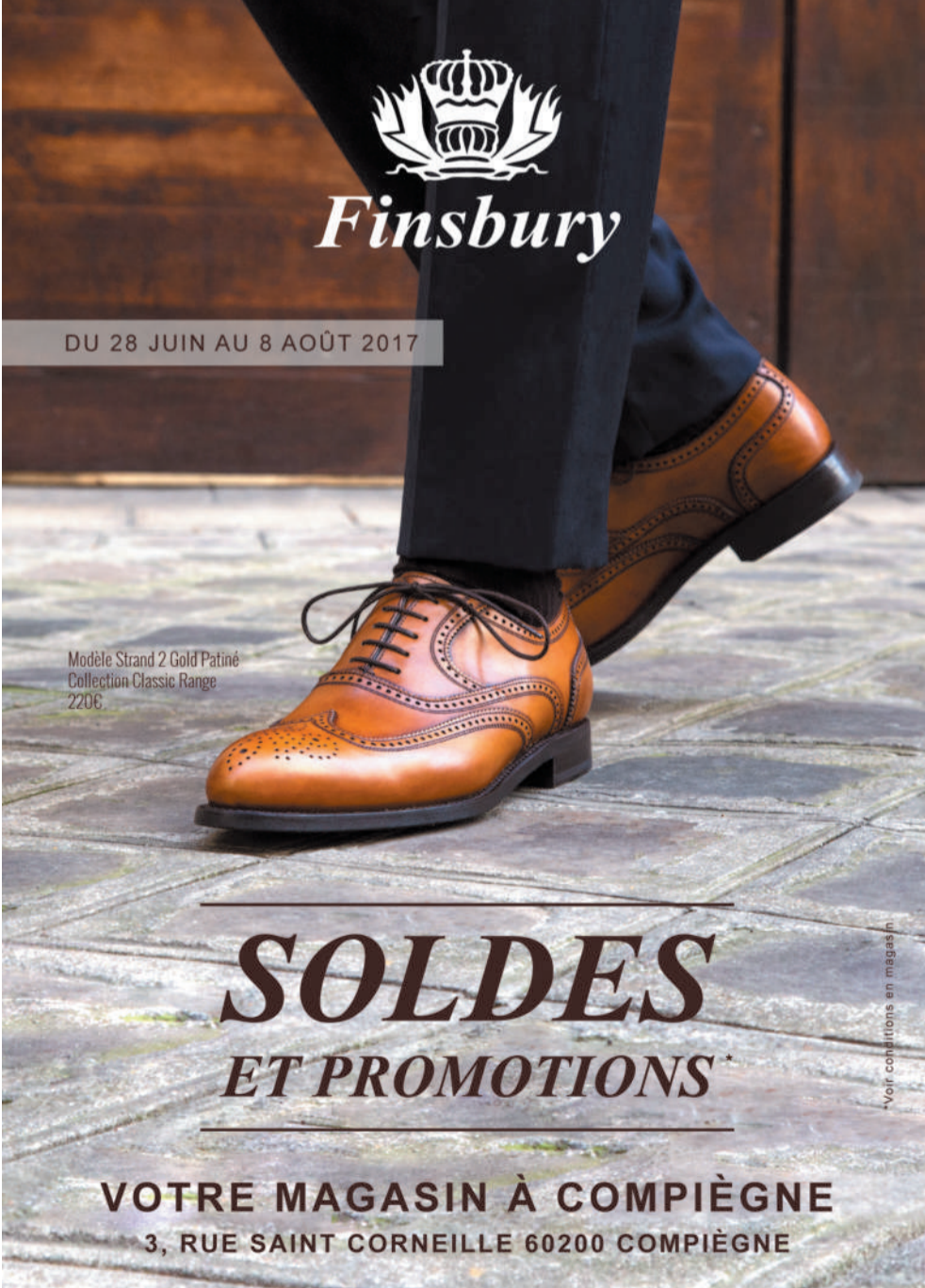
Menu Retour du Marché
"Servi tous les jours midi et soir"
"Entrée + Plat + Dessert" + Verre de vin
26€

"Salle séminaires (petits déjeuners d'affaires, journée d'études, réunions, rendez-vous privé, etc...)"



HÔTEL DU NORD
*** Vous accueille dans ses 20 chambres

1, place de la Gare - 60200 COMPIÈGNE
Tél : 03 44 83 22 30 - Fax : 03 44 90 11 87
contact@hoteldunordcompiègne.com
www.hoteldunordcompiègne.com



Finsbury

DU 28 JUIN AU 8 AOÛT 2017

SOLDES
ET PROMOTIONS

VOTRE MAGASIN À COMPIÈGNE
3, RUE SAINT CORNEILLE 60200 COMPIÈGNE

Modèle Strand 2 Gold Patiné
Collection Classic Range
220€

Voir conditions en magasin

LEICHT
par

COCOON

FRANKE

BOSCH

NEFF

NOVY
LA HOTTE BIEN-ÊTRE

Miele

Roblin

SIEMENS

RÖSLE



MEUBLES ET CREATIONS DE CUISINE

7, rue Jeanne d'Arc - 60200 COMPIÈGNE - Tél : 03 44 86 32 09 - Fax : 03 44 86 31 16
email : cocoon.oise@orange.fr - www.cocooninternational.fr

BESOIN D'ASSISTANCE À VOTRE DOMICILE ?

Vous avez besoin d'aide
pour votre toilette, vos repas,
vos travaux ménagers...

ADHAP SERVICES®
est là pour vous aider
tous les jours de l'année

Conventionné A.P.A. - P.C.H. - M.S.A.
Conventionnée Carsat - RSI - CNRACL - MGEN - etc...
Conventionné Garde Malade C.P.A.M.

Permanence téléphonique

7 jours sur 7, 24h/24

Tél. **03 44 36 72 96**

adhap60a@adhapservices.eu

www.adhapservices.fr



L'assistance d'un professionnel, ça change tout

DOMAINE
DE SAINTE-CROIX

LA CROIX SAINT OUEN
PROGRAMME IMMOBILIER NEUF

MAISON AVEC JARDIN ET PARKING

A 5 minutes de Compiègne !

Du 3 pièces au 6 pièces

**POURQUOI DEPENSER PLUS
POUR VIVRE EN APPARTEMENT ?**



Maison RT 2012 /PTZ /PINEL

ESPACE DE VENTE
142 Route Nationale - La Croix Saint Ouen

www.domaine-sainte-croix.com

03 44 86 23 37

SCCV VILLAMANAGEMENT

Simply Market COMPIÈGNE

**ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 21h,
le dimanche de 9h à 12h45.**

Livraison gratuite à partir de 76 € d'achat*

*Voir conditions en magasin.



Plus proche de vous

SIMPLY
MARKET

EXPRESSION LIBRE

MAJORITÉ

Une attention portée à tous



2500 personnes, c'est le nombre de personnes qui ont été accompagnées directement par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Compiègne au cours de l'année passée, mais c'est aussi près de 28 000 repas qui ont été

servis à nos aînés dans le cadre du portage de repas.

Tout au long de l'année le CCAS est resté proche de tous les habitants de Compiègne.

A quelques jours de l'été, le CCAS mettra en œuvre le plan canicule afin de protéger les plus fragiles des températures élevées, mais il a aussi été mobilisé tout l'hiver auprès des personnes sans domicile fixe.

Des accidents de la vie, à la solitude, aux actions favorisant du lien social, aux actions de prévention... c'est tout au long de l'année que le CCAS apporte des réponses aux situations difficiles.

C'est ainsi que de nouveaux dispositifs ont vu le jour dans le paysage compiégnois :

- Le Programme de Réussite Educative, qui a comme objectif de prévenir du décrochage scolaire, a permis d'accompagner plus de 50 familles dans une nouvelle dynamique de réussite éducative.

- Premier en Picardie, le CCAS de Compiègne est devenu le point relais d'information sur l'emploi à domicile entre particuliers de la FEPEM (Fédération des Particuliers Employeurs de France) permettant à tous de recruter ou d'être recruté dans le cadre d'un emploi à domicile entre particuliers.

- Un partenariat innovant a également vu le jour avec "l'Accorderie", formule peu connue en France d'échange de services entre personnes, favorisant ainsi le lien social. Cette Accorderie est située dans le hall d'entrée de l'hôtel de ville.

- Le CCAS de Compiègne a également obtenu le label Monalisa lui permettant de coordonner les actions à destination des personnes âgées et travailler de concert avec les acteurs associatifs afin de lutter contre l'isolement de celles-ci. Ces actions sont complémentaires à celles déjà mises en œuvre comme les réunions d'informations, animations, voyages ou repas organisés durant toute l'année mais également à la promotion de la troupe de théâtre des aînés qui aujourd'hui s'exporte bien au-delà des frontières de notre commune.

Comme vous pouvez le constater, le CCAS de Compiègne s'ouvre à tous et pour tous. Son large champ d'action, son équipe dynamique et volontaire lui permet une capacité à évoluer et à innover dans de nombreux domaines en termes d'action sociale. Cette nouvelle dynamique étant en place et afin de répondre à tous les besoins, d'autres projets verront le jour dans les mois à venir...

Sandrine de Figueiredo
Conseillère municipale
Vice-Présidente du CCAS
déléguée pour le quartier de la Victoire,
Conseillère Départementale
Vice-présidente chargée de l'habitat,
du logement et de la politique de la ville

L'avenir du commerce



Notre société est en pleine transformation, les modes de consommation et le commerce n'échapperont pas à ces nouvelles tendances.

En effet, les consommateurs des années 80 et ceux d'aujourd'hui n'ont plus les mêmes envies, ils s'adaptent aux changements de la société, ils vivent rapidement et consacrent plus de temps pour les loisirs, par conséquent le temps pour les tâches ménagères, dont font parties les courses, diminue, ils ne veulent plus perdre leurs temps à arpenter des kilomètres de gondoles. Les nouvelles technologies leur permettant de choisir et d'acheter certains produits sans se déplacer (vêtements, hi-fi, électroménager, librairie, etc) et pour l'alimentaire, ils ont la possibilité d'avoir recours aux "DRIVE"; ce genre de consommation représente aujourd'hui 30% du marché et 76 milliards de chiffre d'affaire.

Il faut donc que le commerce évolue en fonction de cette nouvelle forme de consommation, "la grande distribution" a déjà anticipé cet état de fait, nous voyons plusieurs enseignes revenir dans les villes répondant ainsi aux attentes de leur clientèle en jouant la carte de la proximité, elle a créé aussi des sites internet fonctionnant avec leur système de "DRIVE" et de livraisons à domicile. En ce qui concerne le commerce de rue, il en est de même. Les enseignes nationales se sont organisées et la vente de leurs produits est souvent liée à une recherche sur un site internet. Ce concept de commerce va se

heurter très certainement aux problèmes de livraisons, de logistiques et de services après ventes, c'est pour cela que la progression de ce mode commercial a tendance à stagner dans certains pays, notamment aux États-Unis.

Ceci devrait à terme se traduire par une réorganisation des surfaces commerciales pour "La grande distribution" (besoin de moins de mètres carrés) et moins de gigantisme, pour les commerces de centre-ville de belles perspectives sont à prévoir, si toutefois ils ont la volonté de s'organiser.

Pour Compiègne, nous avons pu constater, ces dernières années la venue de plusieurs grandes enseignes nationales qui répondent, avec leurs nouveaux concepts, aux attentes des consommateurs (argumenté plus haut), ces magasins n'ont pas choisi de venir s'implanter dans notre ville par hasard, c'est souvent après avoir fait des études de marché, ce qui prouve que Compiègne reste une ville attractive. Il en sera de même avec le déplacement de l'hypermarché de Royallieu, qui tiendra compte de ces nouvelles exigences de consommation, tout en restant intégré à la ville.

Philippe Trinchez
Conseiller municipal délégué
au Commerce et à l'Artisanat

OPPOSITION

COMPIÈGNE GAGNANTE

Un chauffage urbain plus avenant

Nous pointions déjà dans nos précédentes tribunes toutes les dérives de la concession compiégnoise du chauffage urbain : +140% de hausse de tarifs sur 10 ans qui concernent 20 000 usagers et de nombreux bâtiments municipaux avaient conduit la municipalité à négocier une baisse de 20% à travers un onzième avenant au contrat en 2015. ENGIE (ex COFELY ex ELIO) exploite à Compiègne une de ses 109 concessions. Avec un chiffre d'affaire annuel d'un milliard d'euros, l'opérateur, premier du secteur en puissance installée, n'est pas un dilettante. Ce mastodonte industriel a bâti son empire en s'adaptant à un cadre largement façonné par l'Etat dans l'intérêt général désigné de chaque époque (indépendance énergétique, maîtrise des charges des logements sociaux, environnement) et dont il faudrait sans doute (re)questionner le sens et peser les bénéfices tirés par chaque partie.

Bien sûr, la complexité technique et l'ampleur des installations sont encadrées par la loi ; des garde-fous pour éviter qu'un opérateur, dont la vocation première reste de gagner de l'argent, n'abuse de sa situation et n'agisse en rentier en tirant un maximum de bénéfices pour un minimum de service rendu.

Et qu'en est-il à Compiègne ? La concession attribuée en 1992 court jusqu'en 2025, bien au delà de ce qui est recommandé (24 ans). Malgré plusieurs années d'alarme des usagers sur les tarifs (surélevé par rapport au coût d'un chauffage individuel), la Municipalité ne s'est souciee du problème que tardivement. L'exécutif peut bien pavoyer en annonçant par un nouvel avenant au contrat (le douzième !) une baisse de 4% du tarif, on est loin du compte ; le compte après une flambée injustifiée de 42% en fin d'année. Quant aux préoccupations concrètes des abonnés en termes de volatilité des factures ou de révision des puissances souscrites, ce serait déjà le début d'un dédommagement si Monsieur Le Maire s'entourait de leurs réflexions, comme d'autres communes l'ont fait, plutôt que de rédiger dans l'ombre un énième avenant censé être au service du public.

Un article sur le chauffage en plein été peut paraître saugrenu ! Mais nous n'oublions pas, bien sûr, de souhaiter aux Compiégnois et aux Compiégnoises de bonnes vacances d'été !

*Richard Valente, Solange Dumay,
Frédéric Pysson - Conseillers municipaux
socialistes et écologistes*

COMPIÈGNE BLEU MARINE

Le socialisme, ou la démocratie contrariée

Dans le bulletin d'expression libre du mois dernier, le groupe socialiste au conseil municipal de Compiègne a souhaité mettre en garde les électeurs de notre ville contre une prétendue menace caractérisée par le Front National. Cette démarche, empreinte d'arguments artificieux, décrit notre mouvement comme dangereux pour la démocratie, arguant des habituels poncifs visant à instiller le doute dans les esprits. Le point d'orgue aura été le jubilatoire argument mettant en avant notre "discretion au sein du conseil municipal", comme une forme de mystification de notre véritable nature...

Il convient, au travers de ce droit de réponse, de rétablir des vérités essentielles. Le groupe Front National au conseil municipal participe pleinement et en toute sérénité aux débats, et intervient à bon escient à chaque conseil afin de défendre les intérêts de tous les Compiégnois, sans distinction aucune. Cela en bonne intelligence et franche cordialité avec chacun de nos homologues conseillers, quelle que soit leur étiquette politique. Notre groupe respecte toutes les idées et sensibilités, car elles nourrissent le débat et participent pleinement à la vie de la Cité.

Surtout, nous respectons tous les engage-

ments politiques lorsqu'ils sont sincères, reflets suprêmes de la volonté de servir, au sens noble du terme. Servir, sans se servir, pour l'intérêt commun de la Cité et de la Nation. Voltaire n'a-t-il pas dit, en substance, qu'il se battraient pour permettre l'expression des idées qui n'étaient pas siennes ? Cela s'entend également pour nos collègues socialistes, même si nous considérons leur politique comme utopique, déconnectée, rétrograde et néfaste. Leur sectarisme aveugle n'est-il pas in fine une des causes du délitement de leur mouvement et de la disparition de leur électorat ? Les Français en ont assez des querelles d'appareils, et ont fait confiance pour 35% d'entre eux lors des dernières élections présidentielles au Front National qui met tout en œuvre pour répondre à leurs attentes. Le peuple sait cela et n'est plus dupe des mensonges consistant à prêter à notre mouvement des intentions et des idées que nous abhorrons.

Nous vous souhaitons, à toutes et tous, ainsi qu'à nos collègues conseillers municipaux, de très bonnes et reposantes vacances.

*Jean Marc Branche, Patricia Renoult,
François Gachignard - Conseillers municipaux
Front National / RBM*

SÉCURITÉ

David Fromentin, à la tête de la Police municipale

David Fromentin succède à Eric Chevalier à la direction de la police municipale de Compiègne. S'il a fait de maître-chien sa spécialité, David Fromentin possède une solide expérience de terrain qu'il compte mettre au service de la cité impériale.



David Fromentin (à droite de la photo) prend la direction de la Police municipale, un poste qu'il avait déjà occupé par intérim avant l'arrivée d'Eric Chevalier.

Arrivé à Compiègne le 1^{er} janvier 1997, David Fromentin a toujours œuvré au sein de la brigade cynophile qui s'est étoffée au fil des années avec, depuis février dernier, la venue d'un quatrième maître-chien. C'est donc tout naturellement qu'en juillet 2016, le brigadier-chef principal David Fromentin devient responsable par intérim puis adjoint au responsable de la Police municipale, prenant alors la responsabilité de la brigade cynophile. Celle-ci accomplit des opérations de surveillance en patrouilles pédestres de jour comme de nuit et assure une présence particulièrement appréciée lors des manifestations.

" Il s'agit d'une expérience très enrichissante qui m'a permis d'être sur le terrain au quotidien et de bien cerner les difficultés que les fonctionnaires de police peuvent rencontrer pour assurer la protection et la sécurité des personnes et des biens sur un territoire comme Compiègne" précise celui qui, sous la responsabilité du Cabinet du Maire, "souhaite mettre en place une police municipale dynamique, plus proche de la population et mettre tout en œuvre pour faire respecter le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques". ■

La Ville de Compiègne se prépare à la réforme du stationnement payant pour 2018

À compter du 1^{er} janvier 2018, la réforme de dépenalisation du stationnement payant, issue de la loi MAPTAM, entrera en vigueur partout en France.

Concrètement, cette réforme prévoit la disparition de l'amende pénale (PV) en cas de défaut ou insuffisance de paiement du stationnement, et son remplacement par une redevance d'occupation du domaine public. Cette redevance sera désormais fixée par la Ville qui encaissera par ailleurs l'ensemble des recettes mais devra également assumer davantage de tâches, en ce qui concerne le recouvrement des sommes dues et le traitement des recours et réclamations notamment.

La Ville aura donc davantage de maîtrise dans l'application de sa politique de stationnement et cela doit se traduire en premier lieu par une refonte de la tarification, intégrant cette nouvelle redevance appelée FPS pour "forfait de post stationnement". Le principe sera toujours de payer directement

une redevance horaire à l'horodateur mais également a posteriori en cas de non paiement constaté par la police municipale, sur la base d'un montant forfaitaire remplaçant l'actuel PV.

L'application obligatoire de cette réforme est aussi l'occasion pour la Ville de revoir plus globalement sa politique en matière de stationnement payant avec une organisation différente, en phase avec les pratiques locales et les objectifs généraux tels que la nécessaire rotation des véhicules dans l'hypercentre qui contribue au dynamisme commercial du centre-ville et à la fluidité de la circulation.

Plus d'informations sur ce sujet dans les semaines à venir. ■

Opération Tranquillité Vacances : partez en toute quiétude !

Vous allez bientôt vous absenter, que ce soit durant vos congés ou une absence prolongée, et craignez pour la sécurité de votre maison ou de votre appartement, bénéficiez du dispositif Opération Tranquillité Vacances mis en place toute l'année par la Police municipale et la Police nationale !

Il s'agit d'un service gratuit pour les Compiégnois et qui peut être mis en œuvre à n'importe quel moment de l'année lorsque vous vous absentez de votre domicile pour une période prolongée.

"L'Opération Tranquillité Vacances a pour but d'assurer, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions, une surveillance de jour comme de nuit des pavillons et appartements signalés par leurs propriétaires ou locataires avant leur départ" explique Eric Verrier, adjoint au maire chargé de la Sécurité publique.

Les policiers effectuent ainsi des patrouilles régulières et à des horaires aléatoires devant le domicile des particuliers et vérifient, lors de leur passage, que les portes et fenêtres sont correctement fermées et qu'elles n'ont pas été forcées.

"Les vacanciers peuvent ainsi partir plus sereins. La présence des agents de police est effectivement dissuasive pour les éventuels cambrioleurs" souligne l'élu. De plus en cas d'anomalie, les bénéficiaires du dispositif ou une personne de confiance sont prévenus afin de pouvoir réagir au plus vite : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, assurances,...

"Cette surveillance permet donc soit d'éviter, soit de pouvoir constater dans les plus brefs délais une tentative d'effraction ou un cambriolage, et limiter ainsi le préjudice subi".

Comment bénéficier du dispositif ?

Les personnes intéressées doivent se présenter, avant leur départ, à l'accueil de la Police Municipale ou du Commissariat de Police pour donner leurs coordonnées, leurs dates de vacances ou d'absence, préciser éventuellement si un voisin vient régulièrement ouvrir les volets, retirer le courrier de la boîte aux lettres, ou encore indiquer la présence d'une alarme,...



Les mesures habituelles de sécurité doivent cependant être prises comme penser à bien fermer les volets et fenêtres, les accès aux garages, caves, lucarnes et soupiraux, éviter de mettre les clés sous le paillason ou de garder des objets de valeur, bijoux, argent à son domicile. Enfin, ne laissez rien dans le jardin qui puisse servir d'outil pour pénétrer par effraction, ne mettez pas de message sur votre répondeur ni sur les réseaux sociaux indiquant les dates de votre absence, et soyez solidaires entre voisins : intéressez-vous aux allées et venues ainsi qu'aux éventuels déménagements !

Les passages des policiers seront signalés par le dépôt d'une fiche dans la boîte aux lettres des personnes concernées.

Police municipale, 2 Place de la Croix Blanche, du lundi au samedi de 8h à 20h, tél. 03 44 36 36 00

Commissariat de Police, 41 rue Saint-Germain, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h, tél. 03 44 36 37 37. ■

Comment obtenir une décision de mainlevée, suite à la mise en fourrière de votre véhicule ?

Dans la grande majorité des cas, une voiture est mise en fourrière en raison d'un stationnement gênant, abusif ou dangereux.

Avant de vous rendre à la fourrière, vous devez obtenir une décision de mainlevée (acte juridique qui met fin à la situation) de l'autorité (Police nationale ou Police municipale) qui a décidé l'enlèvement. Pour récupérer ce précieux document, baptisé "autorisation de restitution" ou "sortie définitive de fourrière", il suffit de vous rendre au Commissariat de police nationale ou au Poste de police municipale, selon l'autorité qui a mis en fourrière votre véhicule, muni de votre permis de conduire, de la carte grise du véhicule et de la carte verte d'assurance. Avec ce document, vous pourrez récupérer votre voiture à la fourrière, moyennant des frais. A noter que si le véhicule n'est pas rou-

lant, vous devrez également venir avec un dépanneur professionnel.

Pour les voitures ventouses, la verbalisation et la mise en fourrière ne peuvent avoir lieu que 7 jours après qu'un agent assermenté ait pu constater l'infraction. Dès que le constat est établi, la Police municipale envoie un courrier de mise en demeure au titulaire de la carte grise pour le prévenir et l'inviter à bouger son véhicule.

A Compiègne, les véhicules sont envoyés en fourrière au Garage Dépan'auto, rue Bernago, en zone industrielle nord de Compiègne. Tél. 03 44 38 04 43. ■

Activité des parcs de stationnement Indigo à Compiègne

Evolution de la fréquentation des clients abonnés entre 2015 et 2016

- Parking du Marché : + 1,23%
- Parking Solferino : + 1,20%
- Parking du Centre : + 5,43%

Cette sensible augmentation est principalement due aux abonnements souscrits par les utilisateurs

- Parking des Capucins : + 5,20%
- Parking de la Gare : + 10%

Si globalement, l'évolution du nombre de clients abonnés correspond à des fluctuations normales de l'activité d'un parc, il est à noter que le parc de la Gare a trouvé sa vitesse de croisière en termes d'abonnements, grâce à une belle progression du nombre d'abonnés qui prennent parallèlement le train.

Au total, pour l'année 2016, cela représente 10 632 abonnements mensuels sur l'ensemble des parcs Indigo répartis dans la ville.

VIE PRATIQUE

Canicule : tous concernés !

Dans toute la France, le premier échelon du plan national canicule est automatiquement déclenché le 1^{er} juin de chaque année et consiste en une "veille saisonnière". Mais "l'alerte canicule" peut être déclenchée localement à tout moment par le Préfet lorsque les températures observées sont élevées jour et nuit pendant trois jours consécutifs.

A Compiègne, les personnes fragiles peuvent bénéficier d'une veille renforcée du 1^{er} juin au 31 août, à condition de se faire recenser auprès du CCAS.



En période de fortes chaleurs, le CCAS de la Ville de Compiègne se mobilise pour les plus fragiles

Depuis plusieurs années, le CCAS tient un registre nominatif des personnes fragiles et isolées afin de leur faire bénéficier du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels et notamment de canicule.

Ce registre comporte l'identité, les coordonnées et la situation à domicile de la personne, inscrite sur la base du volontariat. Les personnes qui souhaitent être recensées peuvent prendre contact avec le CCAS de la Ville de Compiègne au 03 44 40 72 35.

Du 1^{er} juin au 31 août, la cellule de veille est renforcée.

Les personnes peuvent alors téléphoner à ce même numéro (tél. 03 44 40 72 35) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h pour signaler leur état de santé ou des symptômes inhabituels.

Le CCAS pourra ainsi les informer des gestes utiles pour lutter contre les fortes températures et s'assurer qu'elles ne manquent de rien (eau, médicaments,...).

A noter qu'en cas de très fortes chaleurs pendant plusieurs jours, le CCAS prend directement contact avec les personnes recensées. ■

Quelques conseils :

- Éviter de sortir entre 11h et 21h
- S'humidifier régulièrement et rechercher les endroits les plus frais.
- Fermer les volets le jour, ouvrir les fenêtres la nuit.
- Boire beaucoup d'eau (1,5l) et manger. Éviter la caféine et l'alcool.

- Donner des nouvelles et demander de l'aide si la chaleur est insupportable. En période de canicule, il y a des risques pour la santé. Crampes, fatigue inhabituelle, maux de tête, fièvre supérieure à 38 °C, vertiges, nausées, propos incohérents peuvent constituer des signaux d'alerte. Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, appelez le 15.

Compiègne Notre Ville et ARC Infos sur CD

Depuis quelques mois déjà, les personnes souffrant de déficience visuelle ou de dyslexie peuvent avoir accès aux publications Compiègne Notre Ville et ARC Infos en version audio, sur CD. Ce travail est réalisé par l'association Trans-Doc basée à Margny-lès-Compiègne, grâce à la participation de donateurs de voix bénévoles.

Après chaque parution, des CD sont mis à disposition à l'accueil de l'ARC, au-dessus du Musée de la Figurine. Il est également possible pour les personnes intéressées de demander un exemplaire à l'association

Trans-Doc, par mail à l'adresse : contact@trans-doc.org

Parallèlement, Trans-Doc retranscrit des documents en braille, en gros caractères ou en audio pour les entreprises, collectivités, associations et propose des cours de braille, notamment dans le cadre des Temps d'activités périscolaires proposés aux enfants des écoles.

Plus de renseignements sur : www.trans-doc.org ■

La Poste modifie ses horaires durant l'été

Les horaires de la Poste et de la Banque Postale seront aménagés à compter du 10 juillet 2017 en raison des prévisions d'activité.

Le bureau de La Poste de Compiègne Royallieu - Banque Postale sera donc ouvert au public du lundi au samedi de 9h à 12h, et ce jusqu'au lundi 4 septembre, date de reprise des horaires habituels. De

même, le bureau de La Poste de Compiègne Puy du Roy - Banque Postale ouvrira du lundi au vendredi de 14h à 17h et sera fermé le samedi, entre le 10 juillet et le 2 septembre.

Les services de La Poste et de La Banque Postale sont également accessibles en ligne : www.laposte.fr, www.labanquepostale.fr ■

DISPARITIONS

Jeanne-Marie Dürr nous a quittés



Elue conseillère municipale pour la première fois en 1983, Jeanne-Marie Dürr siégea au sein de la majorité municipale pendant 25 ans.

Tout d'abord membre des commissions Affaires sanitaires et sociales et Sport et Jeunesse, elle s'intéressa également aux Affaires scolaires et périscolaires et devint chargée de mission pour l'insertion des personnes handicapées dans la ville dès 1989.

En 1995, elle rejoint la commission

Urbanisme et Environnement et entre au Conseil d'administration du CCAS et au Conseil Communal de la Prévention et de la Délinquance.

En plus des Conseils d'établissements scolaires et Conseils d'administration des crèches de l'Abbaye et de La Maison des Enfants où elle représentait la Ville, Jeanne-Marie Dürr devient en 2001 l'élue déléguée pour le quartier de Bellicart, succédant ainsi à Raphaël Dussart.

Son dévouement à la cause publique est salué en 2004 par la remise de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale qu'elle recevra des mains du maire de Compiègne, Philippe Marini.

Médecin généraliste bien connue des Compiégnois, Jeanne-Marie Dürr s'était aussi investie dans l'organisation du Festival du Film de Compiègne dont elle était administratrice. Cinéphile et femme de culture, Jeanne-Marie Dürr était aussi une femme dont les engagements au service de la collectivité étaient bien réels.

Elle nous a quittés à l'âge de 79 ans. ■

Guy Toumi n'est plus

Le monde du sport est en deuil suite à la disparition de Guy Toumi, président fondateur du Para-sport Compiégnois.

Souvenons-nous de ces sauts en parachute qui ont eu lieu lors de

manifestations compiégnaises, à l'hippodrome de Compiègne ou encore lors de l'inauguration du stade Paul Petitpoisson. C'était grâce à lui.

Bénévole incontournable, Guy Toumi était également très impliqué auprès de l'Office des Sports de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

La Sève recherche les anciens élèves de Sévigné-Compiègne

La Sève est l'association des Anciens et Amis de Sévigné-Compiègne. Elle a été créée en 2003 sous l'impulsion d'Erick Ducrocq, l'actuel Chef d'établissement. La Sève a pour but de rassembler tous ceux et toutes celles qui sont passés par Sévigné, de resserrer les liens lors de rencontres festives, mais aussi d'associer les anciens à la

vie de Sévigné et d'offrir aux élèves l'opportunité de bénéficier de leur expérience.

La Sève souhaite publier un annuaire des Anciens. Pour y figurer, les anciens de Sévigné sont invités à répondre à neuf questions, directement en ligne sur le site : www.laseve-sevigne-compiegne.com. ■

BRÈVES

• Collectes de sang

Prochaines collectes : les mercredis 12 juillet et 9 août de 14h à 19h et les samedis 22 juillet et 26 août de 8h30 à 12h, dans les salles annexes 2 et 3 de l'Hôtel de Ville, 2 rue de la Surveillance. Rens. au 03 44 85 25 08.

• Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.

• Recensement militaire

Le recensement est obligatoire pour tous les jeunes Français dès leur 16^e anniversaire. Les intéressés ont trois mois pour se présenter en mairie, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille.

L'attestation qui leur sera délivrée sera nécessaire pour l'inscription aux examens et permis de conduire et leur permettra d'être inscrits d'office, à 18 ans, sur la liste électorale. Rens. au 03 44 40 72 30.

• Pharmacies de garde : 3237

• Smur : 15

JEUNESSE

Cantine, accueil périscolaire : inscrivez votre enfant en ligne !

A compter du 3 juillet, il sera désormais possible d'inscrire directement en ligne, depuis le site internet de la mairie, votre enfant à la cantine et au sein des accueils périscolaires en vue de la rentrée des classes 2017/2018, ainsi qu'aux centres de loisirs du mercredi après-midi.

Le portail famille accessible depuis le site internet de la mairie : <http://www.mairie-compiegne.fr> vous offrira, dès le 3 juillet, un accès sécurisé à un espace personnel. Il vous permettra de consulter et gérer à distance les démarches liées aux activités de votre enfant, que ce soit dans le cadre de la restauration scolaire, de l'accueil périscolaire ou des centres de loisirs du mercredi après-midi. Les inscriptions aux centres de loisirs pour les petites vacances scolaires ne pourront se faire par le biais de ce portail qu'à la rentrée de septembre.

Vous pourrez ainsi modifier à n'importe quel moment, vos informations personnelles, réserver ou annuler les prestations que vous souhaitez, identifier les personnes autorisées à prendre en charge votre enfant, recevoir et payer vos factures en ligne. "Autant de fonctionnalités qui vont simplifier les démarches des familles" souligne Sylvie Oger-Dugat, adjointe au maire chargée de l'Enseignement et de la Formation. Pour accéder à ce service, il suffit de demander la création de votre compte sur le

portail famille, de suivre les indications pour recevoir votre identifiant et votre mot de passe. Une fois votre compte créé, vous pourrez immédiatement accéder à vos informations personnelles et procéder aux réservations souhaitées.

Pour les familles qui disposent déjà de ce service afin de recevoir et payer les factures, il s'agit du même compte.

Pour les familles qui ne pourraient pas avoir accès à ce service, il est toujours possible de procéder à l'inscription de votre enfant directement à la mairie, au service de la régie cantine-périscolaire (au-dessus du Musée de la Figurine, place de l'Hôtel de Ville). Un accompagnement au sein des cyber-bases est également possible pour vous aider dans vos démarches. ■

La Ville de Compiègne continuera à assurer les Temps d'Activités Périscolaires dans les mêmes conditions que l'an dernier. Les activités débiteront après les vacances de la Toussaint.

Cap sur le bassin des Muids

Pour la sécurité des habitants et des entreprises du Compiègnais, le bassin des Muids situé à l'entrée de Choisy-au-Bac, joue un rôle de protection contre les crues. Mais aujourd'hui, il est aussi un bassin de loisirs et un site pédagogique, notamment pour les écoles du Compiègnais.



Il est en effet possible pour les enfants des écoles de participer à des activités mises en place par la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques de l'Oise. "Le bassin des Muids constitue pour cela un lieu particulièrement adapté. Les plus jeunes peuvent s'essayer à l'activité pêche et partir à la découverte du monde mystérieux des milieux aquatiques. Ces ateliers sont réalisés gratuitement par des animateurs diplômés agréés par l'Education Nationale" précise Jean-Pierre Hutin, vice-

président de l'Amicale de pêche de Compiègne et administrateur de la Fédération.

A la demande des directeurs et professeurs d'établissements scolaires, une centaine d'enfants des écoles Charles Faroux et Robida A et B ont ainsi pu se rendre au bassin des Muids début juin après avoir bénéficié durant l'année d'une formation sur la biodiversité des milieux aquatiques, dispensée en classe. "Découverte de la flore, de la faune, des poissons et de leur mode de reproduction, observation et détermination des espèces, autant d'ateliers qui permettent à ces jeunes pêcheurs en herbe de se familiariser avec l'écosystème aquatique en eau douce" souligne le directeur de l'école élémentaire Robida B, Thomas Cosme.

Après avoir manié cannes à pêche, flotteurs, plombs et hameçons, les enfants ont pris leurs premiers poissons qu'ils ont ensuite remis à l'eau. A l'occasion de ces journées, une carte de pêche a été offerte à chaque enfant par la Fédération départementale. ■

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (Ville de Compiègne) - Photographes : Edouard Bernaux / Bernard Debargue / PAD / DR
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiegne.fr



SOLEDÉS*

DU 28 JUIN AU 08 AOÛT 2017

Fabriqué en Norvège
www.stressless.fr

MEUBLES • SALONS • LITIERIES • DÉCORATIONS

RUGGERI

CRÉATEUR D'AMBIANCES DEPUIS 1946

41, rue Notre Dame de Bon Secours
60200 COMPIÈGNE
03 44 20 11 61
www.ruggeri.fr

*Sur modèles signalés en magasin

NUMIS*OR

**BIJOUX
OR & ARGENT
LINGOTS**





**ACHAT
au MEILLEUR
PRIX**

**DÉBRIS D'OR
MONNAIES
ARGENTERIE
SUCCESSIONS**

Lundi : 14h à 18h
Mardi au Samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 19h

7 rue Jean Legendre - COMPIEGNE
03 44 86 29 81 Près de l'hôtel de ville

**Stationnement
REMBOURSE**
pour toute transaction

www.numisor-compiegne.fr




BERNARD

notaires
compiègne

**Place du Château
4, rue des Minimes
60200 Compiègne
03 44 207 200**

<http://office-bernard.notaires.fr>

CLAIROIX
Maison individuelle de 126m² offrant confort de plain pied et comprenant une entrée, cuisine avec cellier, séjour salon, chambre, SDB et WC. À l'étage, un palier dessert 3 chambres (possibilité d'une 4ème), dressing, WC et SDD. Garage avec buanderie. Jardin clos.

DPE : D **262.200 €**

COMPIÈGNE
Maison de 194m² hab. offrant confort de plain pied et comprenant au total : entrée, séjour salon avec chem. cuisine équip. ouverte, cellier, SDB, SDD, 2 WC, 5 chambres. Sous-sol divisé en gge, atelier et cave. Studio indép. 2 pièces, SDD et WC. Dépendance de 40m² avec sous-sol. Jardin clos et arboré.

DPE : D **544.750 €**

GESTION LOCATIVE :

COMPIÈGNE
■ T4 de 85,76m² entrée 2 placards, cuisine, séjour balcon, WC, Sdb, 2 chbrs
Loyer CC : 830 € HT dont 170 € de provision sur charges - Honos C loc. : 471,68€ dont 128,64 € TTC pour EDL - DG : 660 € - DPE : D - GES : E
■ Les Veneurs - Studio 20,76m² entrée, séjour, S. d'eau avec WC, cave.
Loyer CC : 430 € HT dont 30 € de provision sur charges - Honos C loc. : 114,18€ dont 31,14 € TTC pour EDL - DG : 400 € - DPE : E - GES : F

JAUX
■ Studio de 21,07 m² avec séjour et SDB. 1 cave. DPE : E - GES : C
Loyer C.C. 458 € dont 88 € de provision sur charges.
Honos charge locataire 115,88 € dont 31,60€TTC.

*Honoraires de négociation inclus, à la charge du vendeur.